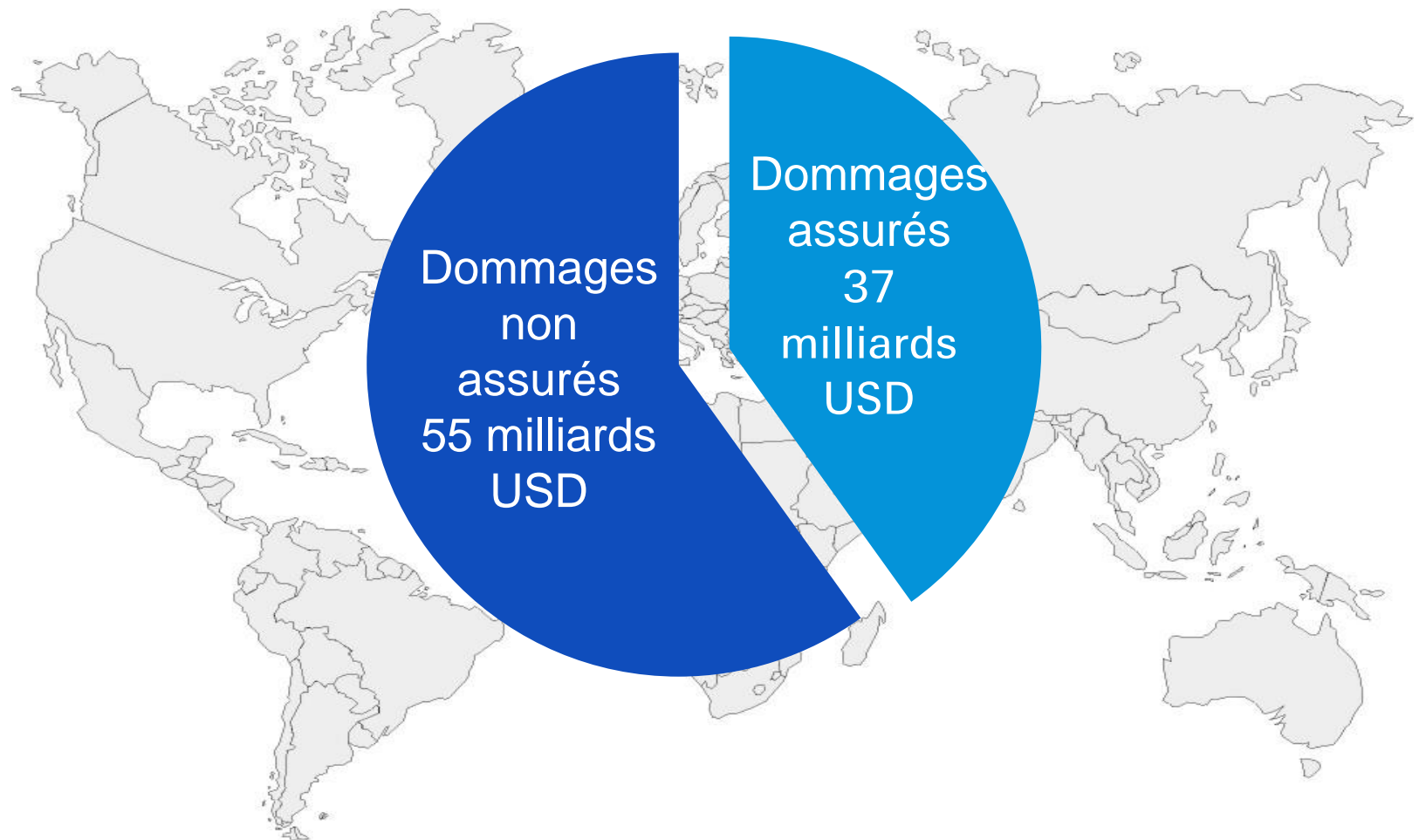


Sous-assurance marché: Défis et opportunités

Club APREF, 19 mai 2016



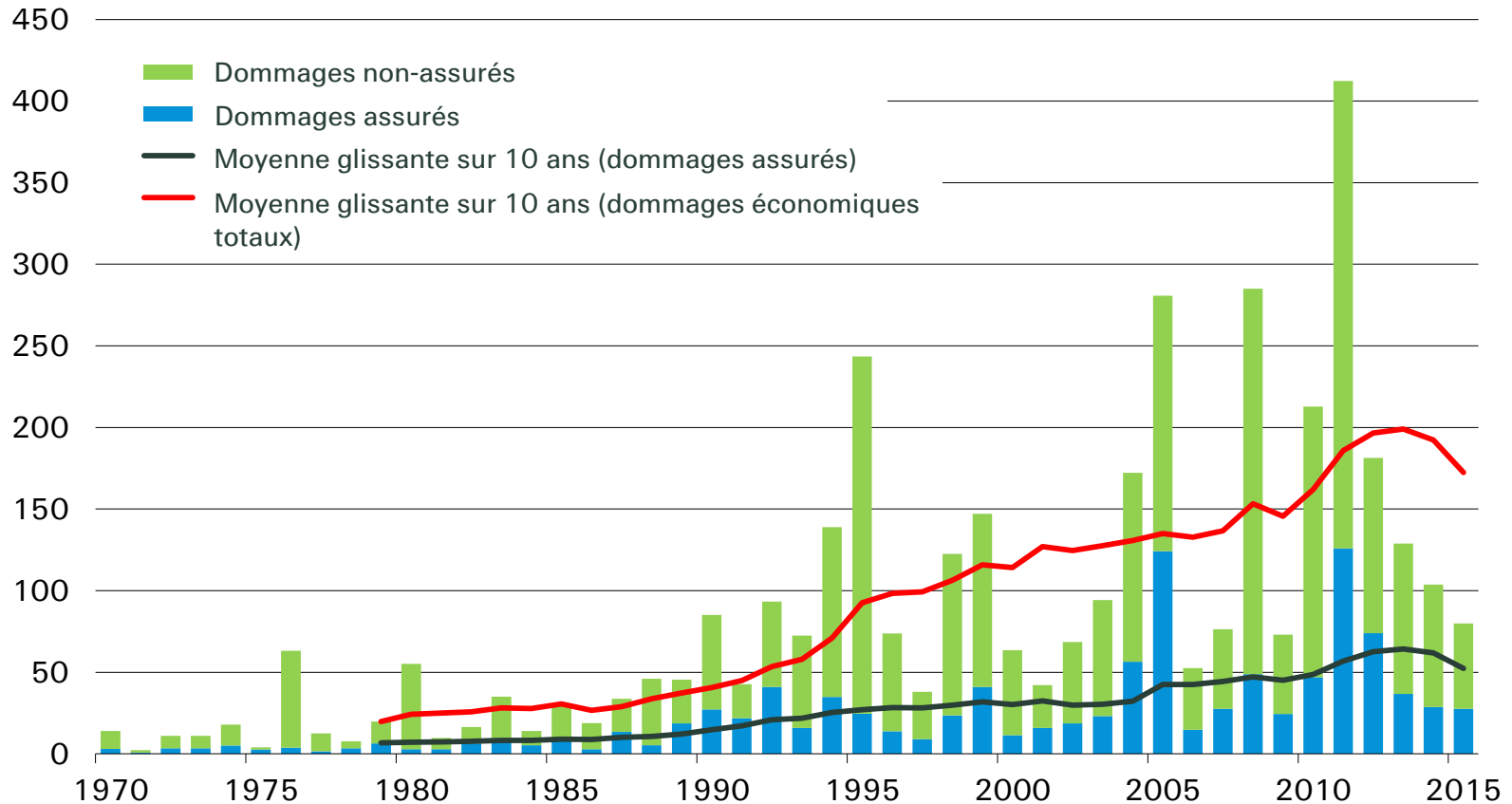
Les dommages matériels ont totalisé 92 milliards en 2015 dans le monde



Source : Swiss Re Economic Research & Consulting and Cat Perils

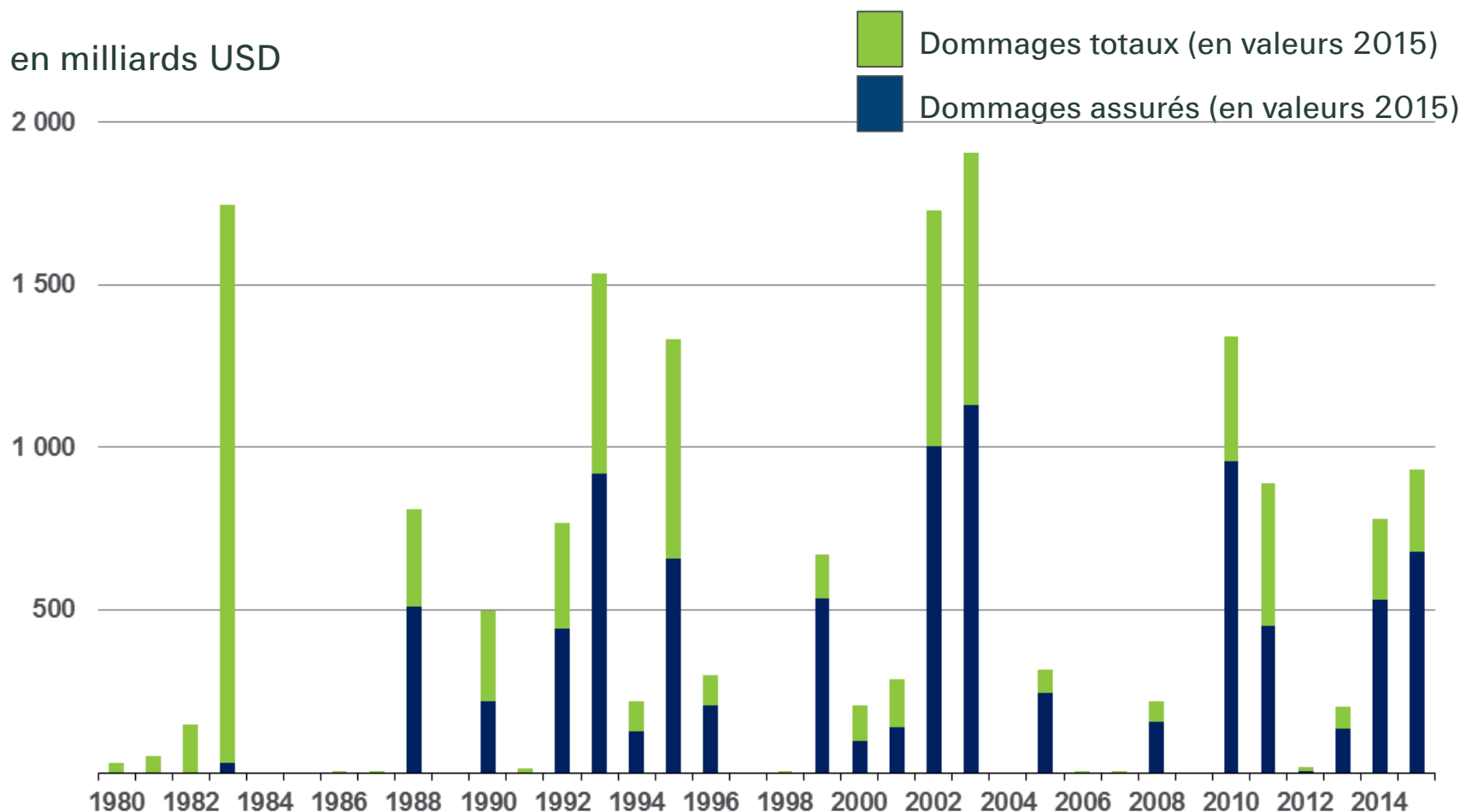
Dommmages dus aux catastrophes naturelles

Assurés et non assurés 1970 – 2015 (en 2015 USD milliards)



Source: Swiss Re Economic Research & Consulting and Cat Perils.

Dommmages totaux et assurés en France (événements géophysiques et hydrologiques)



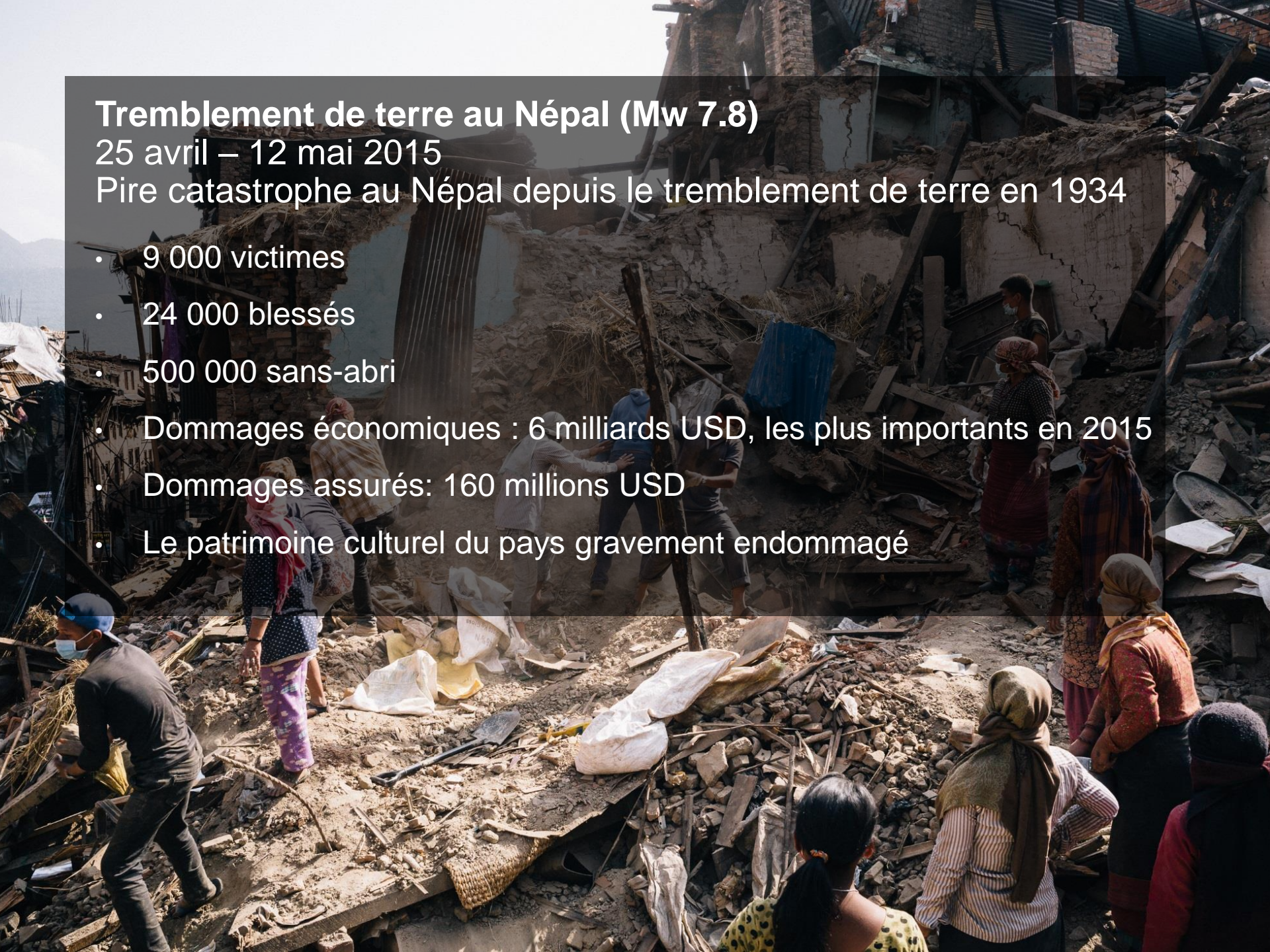
Source: Munich Re, avril 2016

Tremblement de terre au Népal (Mw 7.8)

25 avril – 12 mai 2015

Pire catastrophe au Népal depuis le tremblement de terre en 1934

- 9 000 victimes
- 24 000 blessés
- 500 000 sans-abri
- Dommages économiques : 6 milliards USD, les plus importants en 2015
- Dommages assurés: 160 millions USD
- Le patrimoine culturel du pays gravement endommagé



21 avril 2016

En Equateur, des hausses d'impôts pour financer la reconstruction des zones dévastées par le séisme

... une **hausse de la TVA de 12 % à 14 % pour un an**.

... Les **salariés devront également verser une contribution prélevée sur leur salaire**, équivalente à un jour de travail pour ceux gagnant 1 000 dollars par mois, de deux jours pour un salaire de 2 000 dollars par mois, et jusqu'à cinq jours pour ceux gagnant 5 000 dollars. Ceux dont le patrimoine dépasse 1 million de dollars devront verser par ailleurs une contribution équivalant à 0,9 % de leurs biens.

... [Le Président] a également **annoncé la vente d'actifs de l'Etat**, sans toutefois préciser lesquels.

Trois catégories de couverture

Couvertures
d'Etats souverains

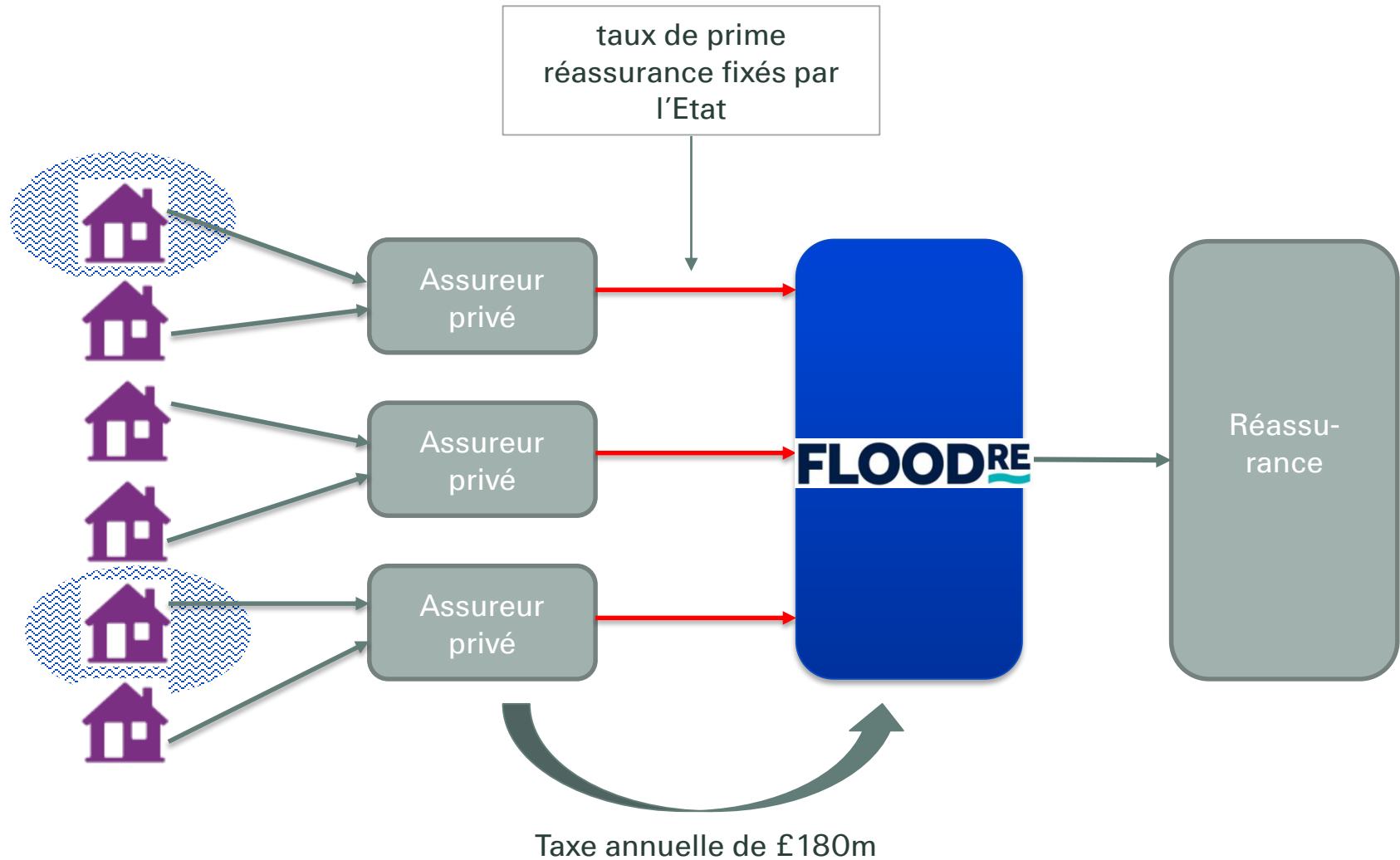


Systèmes
nationaux



Couvertures individuelles

Comment fonctionne Flood Re?



Principes du système



- **Objectifs:** Une couverture à un prix abordable pour tous
 - Ne couvre que le péril d’inondation des assurances résidentielles et leur contenu
- **Modèle public – privé:** Coopération entre le gouvernement et l’Association of British Insurers (ABI).
 - Rôle de l’Etat: Water Act 2014
 - Rôle des ré/assureurs: Implémentation du système et réassurance
- **Solidarité nationale:**
 - Prime de réassurance en fonction de la tranche d’imposition de l’assuré, non de son exposition
 - Contribution de tous les assureurs à la taxe annuelle
 - Couvre l’ensemble du territoire (Royaume-Uni)
- **Incitation à la prévention:** Exclusion des maisons construites après 2009 pour inciter à ne plus construire dans les zones inondables.

2015 a déclenché le versement à un gouvernement le plus élevé jamais enregistré



Obligation catastrophe classe C MultiCat Mexique 2012, perte de 50 % officiellement

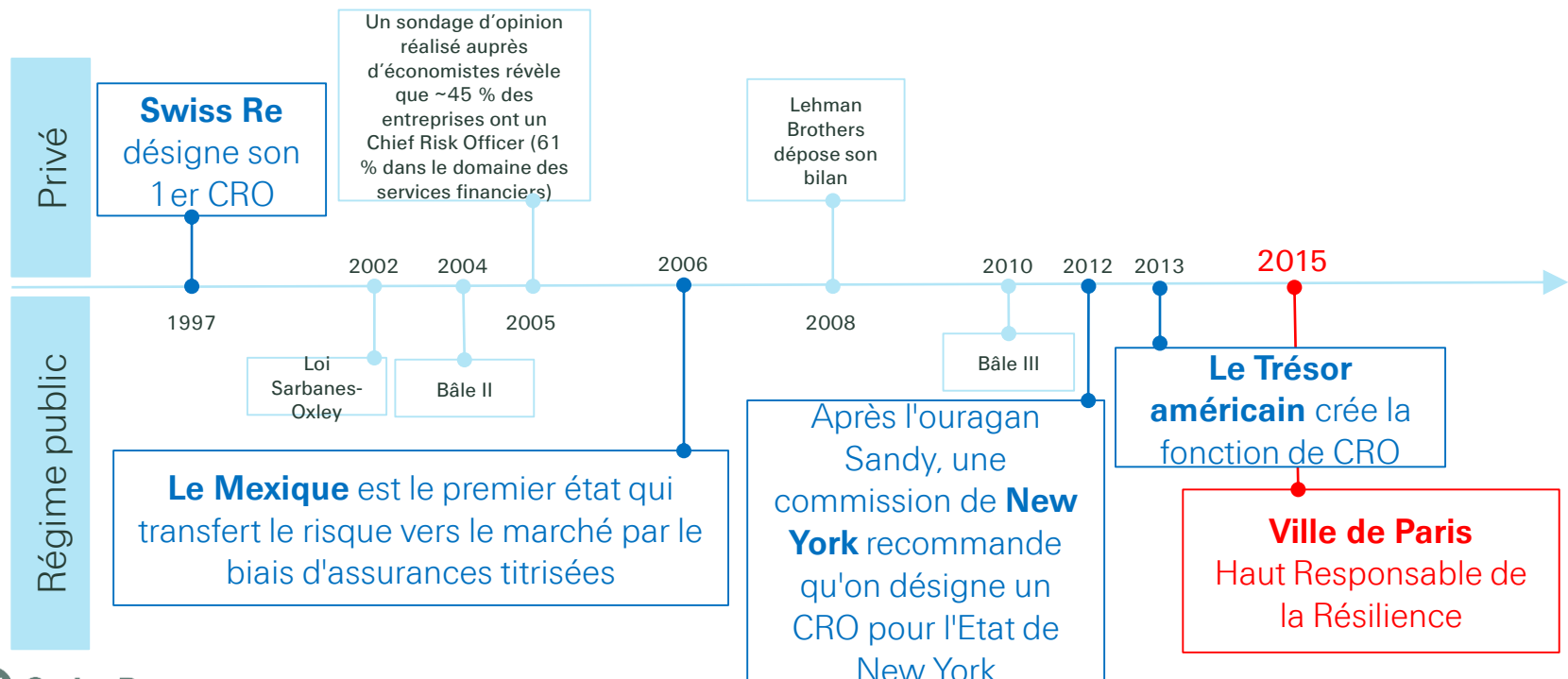
Par ARTEMIS, le 9 février 2016



Il est maintenant officiel que les investisseurs dans la tranche de 100 millions USD des obligations catastrophe classe C [MultiCat Mexique Ltd. \(séries 2012-1\)](#) sont confrontés à des pertes de 50 % de la valeur nominale après que l'agent de calcul AIR Worldwide a fourni son rapport à ce sujet.

Un Chief Risk Officer pour le secteur public ?

- Identifier les risques en collaboration avec des experts scientifiques et le secteur de l'assurance
- Evaluer la fréquence et la gravité attendues et élaborer une carte des risques au niveau national
- Communiquer le paysage des risques aux responsables politiques et au grand public
- Orienter les efforts d'atténuation vers les risques les plus importants (fréquence ou gravité)
- Gérer un pool de financement pour les gros risques qui ne peuvent pas être assumés uniquement par les assureurs privés



Risque naturel, engagement conditionnel?

Climate Change Will Likely Test The Resilience Of Corporates' Creditworthiness To Natural Catastrophes

20 avril 2015



**STANDARD & POOR'S
RATINGS SERVICES**

McGRAW HILL FINANCIAL

Storm Alert: Natural Disasters Can Damage Sovereign Creditworthiness

10 septembre 2015

Tout le monde compte sur l'assurance...



Sommet G7

« Nous tirerons les leçons des systèmes d'assurances déjà existants [...] et d'autres mesures destinées à élaborer des solutions et des marchés d'assurance... »

- Déclaration des chefs d'État et de gouvernement, 8 juin 2015



Accord de Paris

« ... améliorer la compréhension, l'action et l'appui [des] dispositifs d'assurance dommages, la mutualisation des risques climatiques et les autres solutions en matière d'assurance »

- Accord de Paris (art. 8), 12 déc 2015



Legal notice

©2016 Swiss Re. All rights reserved. You are not permitted to create any modifications or derivative works of this presentation or to use it for commercial or other public purposes without the prior written permission of Swiss Re.

The information and opinions contained in the presentation are provided as at the date of the presentation and are subject to change without notice. Although the information used was taken from reliable sources, Swiss Re does not accept any responsibility for the accuracy or comprehensiveness of the details given. All liability for the accuracy and completeness thereof or for any damage or loss resulting from the use of the information contained in this presentation is expressly excluded. Under no circumstances shall Swiss Re or its Group companies be liable for any financial or consequential loss relating to this presentation.